



The Association for Tropical Biology and Conservation

RESOLUTION OPPOSING INDUSTRIAL MINING DEVELOPMENT AT NASSAU, SURINAME

Whereas small- and large-scale mining operations can have serious impacts on the biodiversity of terrestrial and aquatic ecosystems, cause chronic health problems among local residents, and have negative ‘boom-and-bust’ effects on local communities; and

Whereas Suriname, located in the unique Guiana Shield region, is one of the few remaining tropical nations with a low population density and large expanses of relatively undisturbed rainforest and other rare ecosystems that could be conserved for future generations; and

Whereas Suriname has been a pioneer in nature conservation since the mid-20th century and, in 2000, established the 16,000 square-kilometer Central Suriname Nature Reserve, a UNESCO World Heritage Site; and

Whereas the isolated bauxite plateaus of northeastern Suriname—at Brownsberg, Lely, and Nassau—constitute a rare and imperiled landform (early Tertiary denudation surface or peneplain) that represents less than 0.5% of the Suriname land area and that harbors the highest diversity of trees, bromeliads, orchids, and some other plant groups known in Suriname; and

Whereas, in 2002, an environmental priority-setting workshop in Paramaribo identified the Maroni Area, including Brownsberg, Lely, and Nassau, as having the highest possible biological importance and as being extremely vulnerable to environmental pressures from mining and hunting; and

Whereas the Association for Tropical Biology and Conservation previously adopted, during its 2008 annual meeting in Paramaribo, a formal Declaration urging establishment of permanent protected-area status for the Brownsberg, Nassau, and Lely areas; and

Whereas the Nassau Plateau, an area of just 400 square kilometers, is the most threatened of the three bauxite plateaus because of its high accessibility and lack of protected-area status; and

Whereas the Nassau Plateau is in the southern portion of the area projected to be exploited by the massive Merian Gold Project, a venture of Surgold (Suriname Gold Company) managed by Newmont Overseas Exploration, a subsidiary of the USA-based Newmont Mining Corporation and Alcoa Worldwide Alumina; and

Whereas a fact sheet on the Merian Gold Project states that habitats above 100 meters elevation will not be exploited for gold, but provides no indication of measures needed to protect habitats at higher elevations from small-scale mining, hunting, and collecting, all of which can have serious long-term impacts on rainforest ecosystems and wildlife; and

Whereas illegal gold-mining operations and hunting have risen dramatically around the Nassau Plateau since the late 1990s; and

Whereas initial biological surveys in the Nassau area have found several new catfish and frog species previously unknown to science, at least some of them locally endemic to the Nassau Plateau, indicating that knowledge of the region is far from complete, and suggesting that future biological surveys will yield many more rare and endemic species; and

Whereas Nassau's endemic catfishes are restricted in their distribution to the headwaters of a single, pristine mountain stream, Paramaka Creek, fed by perennial springs; and

Whereas the multinational corporation Alcoa (Suralco) has shown renewed interest in mining bauxite at Nassau, despite previously pledging not to mine there because of its limited bauxite deposits, the logistical complications of transporting the bauxite to the Paranam refinery, and serious environmental concerns; and

Whereas mining of Nassau bauxite deposits would (1) destroy the plateau forest in the catchment of Paramaka Creek, which provides critical habitat for endemic aquatic and riparian species at Nassau, thereby degrading stream-water quality via elevated turbidity and sedimentation and (2) remove the aquifer system of porous bauxite-rock, thereby increasing the likelihood of stream failure in the Paramaka Creek in the dry season;

Therefore, be it resolved that the Association for Tropical Biology and Conservation respectfully requests that the Government of the Republic of Suriname and Alcoa Corporation to urgently take necessary steps to protect the unique natural heritage of Nassau Plateau, including:

- 1) Halting all activities directed toward establishment of a bauxite mine in Nassau Plateau; and
- 2) Instituting a ban on large- and small-scale mining of gold and bauxite from Nassau Plateau and its immediate surroundings; and
- 3) Taking active measures to protect the watershed of Paramaka Creek; and

- 4) Designating the Nassau Plateau area as a National Protected Area and establishing guidelines for management of its natural resources; and
- 5) Encouraging scientists at Anton de Kom University to establish a long-term monitoring project for endangered species in the Nassau area, and to explore the site for new species; and
- 6) Establishing educational programs to inform the Suriname public, particularly those in Paramaribo, about the importance of protecting natural habitats and watersheds for their continued health, recreation, and national heritage.

RÉSOLUTION CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MINIÈRE A NASSAU, SURINAM

Attendu que des exploitations minières à petite et grande échelles peuvent avoir des impacts graves sur la diversité des écosystèmes terrestres et aquatiques, causer des problèmes chroniques de santé publique parmi les résidents, et avoir des effets « boom-and-bust » négatifs sur les communautés locales ; et

Attendu que le Surinam, localisé dans la région unique du Bouclier Guyanais, est une des dernières nations tropicales avec une faible densité d'habitants et de vastes étendues de forêt tropicale relativement non perturbées et d'autres écosystèmes rares qui peuvent être conservés pour les générations futures ; et

Attendu que le Surinam est pionnier dans le domaine de la conservation de la nature depuis la moitié du 20^{ème} siècle et, a établi la Réserve Naturelle du Centre du Suriname de 16.000 km², un site reconnu Patrimoine Mondial par l'UNESCO ; et

Attendu que les plateaux de Bauxite isolés du Nord du Surinam – Brownsberg, Lely, et Nassau – constitue un ensemble rare et en péril (terrain du Tertiaire ou pénéplaine) qui représente moins de 0,5 % de la surface du Surinam abritant la plus grande diversité d'arbres, de broméliacées, d'orchidées, et d'autres groupes de plantes connues au Surinam ; et

Attendu qu'en 2002, les travaux de l'atelier Guayana Shield Priority-Setting à Paramaribo ont permis d'identifier la région du Maroni, incluant Brownsberg, Lely et Nassau, comme ayant la plus grande importance biologique et étant extrêmement vulnérables aux pressions environnementales créées par les exploitations minières et la chasse ; et

Attendu qu'auparavant, lors de son colloque annuel 2008 à Paramaribo, l'Association for Tropical Biology and Conservation a adopté une déclaration formelle exhortant à l'établissement d'un statut d'aire protégée permanente pour les aires de Brownsberg, Nassau, et Lely ; et

Attendu que le plateau de Nassau, d'une surface de près de 400 km², est le plus menacé des trois plateaux de bauxite en raison de sa grande accessibilité et de l'absence d'un statut d'aire protégée ; et

Attendu que le plateau Nassau est la partie la plus au sud de l'aire envisagée pour être exploitée par l'imposant Merian Gold Project, une entreprise de Surgold (Suriname Gold Company) gérée par Newmont Overseas Exploration, une filiale des sociétés Newmont Mining Corporation et Alcoa Worldwide Alumina qui sont toutes les deux basées aux États-Unis; et

Attendu qu'un document d'information du Merian Gold Project mentionne que les habitats au-dessus de 100 m d'altitude ne seront pas exploités pour l'or, mais donne en revanche aucune indication sur les mesures nécessaires pour protéger ces habitats à plus haute altitude contre les activités aurifères à petite échelle, la chasse, et les collectes, qui toutes auront des impacts à long terme considérables sur les écosystèmes et la faune sauvage des forêts humides; et

Attendu que depuis la fin des années 1990 les activités illégales d'orpaillage et la chasse ont dramatiquement augmenté autour du plateau Nassau; et

Attendu que des inventaires biologiques initiaux dans la zone de Nassau ont mis en évidence plusieurs nouvelles espèces de poisson-chat et de grenouilles auparavant inconnues pour la science, dont certaines espèces localement endémiques du Plateau Nassau, démontrant ainsi que la connaissance de la région est loin d'être complète, et suggérant que de futurs inventaires de la biodiversité produiront beaucoup plus d'espèces rares et endémiques ; et

Attendu que les poissons-chats endémiques de Nassau sont limités dans leur distribution au seul bassin versant d'un unique cours d'eau, la crique Paramaka, alimentée par des sources pérennes ; et

Attendu que la compagnie multinationale Alcoa (Suralco) a montré un regain d'intérêt pour l'exploitation de la bauxite à Nassau, en dépit de la précédente promesse de ne pas exploiter la roche en raison de sa faible teneur en alumine, des difficultés logistiques pour transporter la bauxite jusqu'à la raffinerie de Paranam, et de graves inquiétudes environnementales ; et

Attendu que l'exploitation minière des dépôts de bauxite à Nassau (1) détruirait la forêt du plateau du bassin versant de la crique Paramaka, qui est un habitat vital pour des espèces endémiques aquatiques et des bords de crique à Nassau, dégradant par conséquent la qualité des eaux du réseau hydrographique *via* une augmentation de la turbidité et des sédiments, et (2) détruirait le système de réserve d'eau de source constitué par la roche poreuse riche en bauxite, augmentant ainsi le risque d'un assèchement de la crique Paramaka pendant la saison sèche ;

Par conséquent, est déclaré que l'Association for Tropical Biology and Conservation demande respectueusement que le Gouvernement de la République du Surinam et la Compagnie Alcoa prennent rapidement les mesures nécessaires pour protéger l'unique héritage naturel qu'est le Plateau Nassau, incluant de :

- 1) Stopper toutes activités en vue de l'installation d'une mine de bauxite sur le plateau Nassau ; et d'
- 2) Instituer une interdiction de toutes les exploitations aurifères et de bauxite du plateau Nassau et ses environs immédiats; et de
- 3) Prendre des mesures énergiques pour protéger le bassin versant de la crique Paramaka ; et de

- 4) Désigner l'aire du plateau Nassau une Aire Protégée Nationale et d'établir un protocole de gestion de ses ressources naturelles ; et d'
- 5) Encourager les scientifiques de l'Université Anton de Kom à établir un projet de suivi à long terme des espèces en danger de l'aire de Nassau, et d'explorer le site à la recherche de nouvelles espèces ; et d'
- 6) Etablir des programmes d'éducation pour informer le public surinamais, en particulier celui de Paramaribo, de l'importance à protéger les habitats naturels et les bassins hydrographiques pour leur santé, leurs loisirs, et leur héritage national.